

Conseil Communautaire - Séance du 11 mai 2015

Procès verbal n° 80

Le 11 mai 2015 à 20h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes des Deux Fleuves, 29 avenue du Général de Gaulle, Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO.

Présents : MMES : Berrier, Timon, Michot, Juget, Lessinger, Tassel, Jacquier, Da Fonseca, Etienne, Castellain, Bigault, Drèze, De Saint Loup, Gauthier ET MM : Villette, Gérin, Corbin, Bernard, Blanchot, Senoble, Demelun, Legros, Vary, Lechner, Chereau, Jégo, Albouy, Vallée, (Henri) Brun, Chéron, Afonso, Tychensky, Martinez, Benard, Gosserez,

Pouvoirs : M. Miguet a donné pouvoir à Mme Berrier, Mme Zaidi a donné pouvoir à M. Jégo, Mme Leroy-Balta a donné pouvoir à M. Chéron, Mme Chazouillères a donné pouvoir à Mme Da Fonseca, M. Chkif a donné pouvoir à Mme Etienne, M. Gaultier a donné pouvoir à M. Afonso,

Absents excusés : Mme Quimbre, et MM. Lopez, Aguilar, Lioret, (Hermann) Brun, Reguig, Ruiz,

Secrétaire de séance : Murielle Bigault

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUÉ :

Approuve à l'unanimité

- ◆ le procès verbal n° 79 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 13 avril 2015

Autorise à l'unanimité

- ◆ la signature de l'avenant n°1 au Bail Commercial entre la CC2F et la SCIC campus Numérique

Autorise à l'unanimité

- ◆ la signature du Bail Commercial entre la CC2F et Stop & Work

Autorise à l'unanimité

- ◆ la signature du Bail Commercial entre la CC2F et le Greta MTE 77

Décide à l'unanimité des votants (2 abstentions)

- ◆ de retenir l'entreprise Véolia Eau au titre de la Délégation par affermage du Service Public de l'eau potable

Approuve à l'unanimité

- ◆ l'avenant n°2 au Contrat de Délégation de Service Public pour l'Assainissement Non Collectif avec Véolia Eau



Président,
Yves JEGO